



**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la coordination
des politiques publiques
et de l'appui territorial**

Affaire suivie par : Laurence Dirou
Tél : 02 98 76 29 34
Mél : laurence.dirou@finistere.gouv.fr

Quimper, le 22 septembre 2020

Synthèse des observations et propositions déposées durant la participation du public par voie électronique liée au projet d'aménagement du pôle d'échange multimodal (PEM) de la gare de Quimper

La participation du public par voie électronique liée à la demande de permis d'aménager relatif au projet de pôle d'échange multimodal de Quimper s'est déroulée du 17 août au 15 septembre 2020.

Le présent document vise à assurer la synthèse des observations et propositions formulées par le public durant cette consultation.

Au 15 septembre 2020, 26 observations ont été recensées (16 dépôts par formulaire/10 dépôts par courriel). Ci-dessous les observations récurrentes :

I. Accessibilité

I.1. Accessibilité aux quais

7 personnes ont noté l'absence d'escalator pour accéder à la passerelle et souhaitent un escalator pour l'ensemble des passagers. L'une d'elle s'interroge sur la capacité des ascenseurs qui ne pourront être accessibles au nombre important de passagers à la descente d'un train : bagages lourds à porter dans les escaliers, file d'attente devant les ascenseurs.

Une autre personne souhaiterait un tapis roulant par crainte des chutes dans les escalators.

Un usager souhaiterait une passerelle couverte.

I.2. Accessibilité à la gare

Le déplacement de la gare routière vers l'est l'éloigne du centre-ville pour les piétons et les usagers du bus. Cela obligera, en outre, toujours selon la même personne, les cars arrivant du centre-ville à parcourir 350 m en plus dans le flux automobile et 550 m en plus pour aller au centre-ville.

I.3. Accès par passerelle

4 personnes regrettent que la zone de l'hippodrome soit oubliée et qu'aucune passerelle ne soit prévue pour relier ce secteur à la gare.

2 personnes suggèrent une passerelle vélo/piétons entre la gare et l'hippodrome.

II. Sanitaires

5 personnes demandent l'installation de sanitaires et de points d'eau, voire de douches accessibles au départ comme à l'arrivée, notamment pour les trains de nuit, mais aussi pour tous les usagers.

III. Le parking

Demande de 4 personnes d'un parking plus vaste où les places seraient suffisamment larges.

Une personne fait remarquer la difficulté d'accéder au parking (quand on arrive du centre-ville) due au trafic de voitures important dans les deux sens avec priorité pour ceux qui arrivent en sens inverse tandis qu'une seconde évoque le manque de fluidité de la circulation dans le parking à l'arrivée des trains.

Une autre personne souligne le risque d'embouteillages futurs.

Souhait d'un usager régulier de mettre en place des places de parking longue durée. Cette même personne demande à ce que soient séparés les espaces de loueurs de voiture de ceux des particuliers qui ont, de fait, des difficultés à stationner.

Le directeur du club de basket de l'UJAP note qu'entre les travaux de voirie prévus côté impasse et aussi ceux qui seront réalisés pour la passerelle, le trafic des voitures les soirs de matchs (20/an) sera problématique. Il s'interroge alors sur les moyens de substitution proposés ainsi que sur le projet de l'Arena évoqué par la précédente équipe municipale.

Pour une autre personne, l'utilisation du parking de la salle omnisports ne semble pas adaptée et va générer un trafic important pour les riverains.

IV. Les services au sein de la gare

2 observations sur l'utilité des consignes à bagages ;

1 sur les bornes de recharge de batterie pour les voitures électriques ;

1 sur un espace d'attente dans la gare disposant de plusieurs sièges, de prises de courant et de ports USB pour rechargement des téléphones mobiles.

1 sur la nécessité d'un point info à la gare

1 sur la nécessité d'un local pour le matériel nécessaire au service d'accompagnement d'enfants « Junior et compagnie ».

V. Les vélos et les bus

V.1. Les vélos

Une personne demande la mise en place d'un parking à vélos sécurisé.

Sur l'accès à la gare par les cyclistes, une personne remarque que le projet met en avant le fait que la passerelle devrait permettre de relier le quartier sud au quartier nord de la gare (impasse de l'Odet), alors que la zone de l'hippodrome elle aussi au nord - est difficile d'accès. Cette personne trouverait judicieux de rapprocher le quartier de l'hippodrome de la gare via une passerelle dédiée aux piétons et cyclistes, au-dessus de l'Odet entre l'ancienne maison des associations et le début de l'avenue des sports plutôt qu'une passerelle qui aboutit à une impasse. Selon elle, cette passerelle permettrait aux habitants de l'hippodrome et ceux qui y travaillent d'avoir un accès direct à la gare via l'entrée nord de la passerelle. De plus elle serait située à proximité de l'arrêt de bus « Hippodrome ». Les bus de la ligne P80 pourraient ainsi desservir la gare par son entrée nord via cet arrêt.

Une commerçante du quartier souhaiterait une zone piéton/vélo pour relier le centre-ville et la gare.

L'association Kernavélo, dans un courrier, recommande une zone de rencontre à la croisée de l'impasse de l'Odet et la D765 sur le périmètre du projet et une réfection de la bande cyclable le long de la D765 (largeur de 1,50 m). Elle souhaiterait une adaptation des passerelles aux vélos (goulottes sur passerelle urbaine, élargissement passerelle Ouest Odet, création, hors projet PEM, d'une passerelle Odet Nord). S'agissant des stationnements des vélos, souhait d'un bâtiment évolutif, d'un aménagement de stationnements près de la maison des mobilités pour des vélos-cargos, de la création d'un atelier de

réparation de vélos participatif, d'un point info touristique mutualisé avec Vélo-Qub. Enfin l'association va proposer à QBO l'installation d'abris sécurisés pour 5 vélos près des principaux arrêts de bus et autocars. Dans un premier temps, au plus près de la gare routière.

V.2. Les bus

Une étudiante note la faible quantité de bus le dimanche soir pour relier le bus à l'IUT.

Une demande de passages plus réguliers de QUB CITY

VI. Horaires de la gare

Une demande d'amplitude horaire d'ouverture de la gare plus élevée.

VII. Cadre de vie

Deux demandes de poubelles à la gare et dans les nouveaux espaces verts mentionnés dans le dossier, ainsi que le remplacement des poubelles de tri actuellement situées sur le parking de la place Jacques Cartier voué à disparaître.

Une autre personne insiste sur la présence de poubelles et de tri pour les riverains et les voyageurs.

La mise en place d'espaces verts pourrait, pour une commerçante du quartier, être l'occasion d'installer des espaces jeux pour les enfants et d'ajouter des canisites.

VIII. Le fret ferroviaire

Une personne remarque que le projet de rénovation du quartier de la gare se réalisera sur l'emprise des voies actuellement utilisées pour le fret, projet qui irait donc à l'encontre de la volonté gouvernementale de relancer le fret ferroviaire.

Il souhaite savoir si les plates-formes et ouvrages d'arts des lignes Douarnenez-Quimper et Pont l'Abbé-Pluguffan-Quimper, déposées ou déclassées, sont envisagés pour des transports en commun, ferroviaires ou pneumatiques légers et électriques, vers la zone d'activité programmée du quartier de la gare et celle, existante, de l'Eau blanche.

IX. Le PPR

Une personne constate la neutralisation de certains sols urbains faite au détriment des terres agricoles, notamment à Quimper, selon lui, au vu de l'aménagement des rives du Steir.

X. Un projet plus global

Le PEM semble un élément d'un projet d'aménagement plus global, jusqu'à l'eau blanche, souligne une personne qui, selon elle, aurait mérité une étude globale et une enquête publique.

XI. Culture bretonne

Quatre personnes souhaiteraient la mise à l'honneur de la culture bretonne : œuvres d'art à la gare à l'arrivée des voyageurs, vidés, signalétiques et messages vocaux bilingues.

POLE ECHANGE MULTIMODAL QUIMPER

Numéro : 4 **Date de dépôt :** 17/08/2020 **Heure de dépôt :** 19:11 **Observation déposée par email :** **Moderé :**

Observation : Aménagement gare

Bonjour,

Je suis Mr Le Sellin Jérôme, 7 rue du Léon a Quimper. Je travaille à la gare pour Junior et compagnie. Aujourd'hui vil nous faudrait un local pour pouvoir y mettre le matériel. Nous accompagnons les enfants de Quimper à Paris aller retour. Cela nous aiderait beaucoup.

Pour l'équipe de Quimper, Monsieur Le Sellin

Télécharger Outlook pour Android<<https://aka.ms/ghei36>>

Nom :

Adresse :

Cedex : 0

Email : jeromesellin@hotmail.fr

Pièce(s) jointe(s) :

Ville :

Téléphone :

POLE ECHANGE MULTIMODAL QUIMPER

Numéro : 3 **Date de dépôt :** 17/08/2020 **Heure de dépôt :** 11:26 **Observation déposée par email :** **Moderé :**

Observation :

Projet multimodale de la gare de Quimper

Bonjour,

usager assez régulier de la gare SNCF,

1/ mon souhait principal concerne la passerelle : il faudrait qu'elle soit dotée d'un escalator montée et descente pour les voyageurs âgés et/ou se déplacement difficilement comme pour ceux avec bagages lourds et encombrants.

Un plus serait que cette passerelle soit couverte (intempéries etc...).

2/ Mon second souhait serait l'aménagement d'un parking beaucoup plus vaste qu'actuellement : c'est très difficile d'y trouver une place et celles-ci sont très serrées les unes aux autres.

- D'autre part, lorsque l'on est dans la grande rue (venant du centre ville), c'est long et délicat de rentrer sur ce parking à cause de la grosse affluence des automobilistes venant en sens inverse et qui ont priorité. Même lorsque les feux tricolores passent au rouge pour eux, il y a une file à l'arrêt tellement longue pour virer à gauche sur le parking que l'on est très souvent bloqués dans cette intersection.

Cordialement.

Christian Etre

293 Voie Romaine QUIMPER.

Nom :

Adresse :

Cedex : 0

Email : christian.etre@gmail.com

Pièce(s) jointe(s) :

Ville :

Téléphone :

POLE ECHANGE MULTIMODAL QUIMPER

Numéro : 2 **Date de dépôt :** 17/08/2020 **Heure de dépôt :** 11:14 **Observation déposée par email :** **Modéré :**

Observation : Pouvez vous prévoir un escalator pour les personnes âgées ou handicapées quand elles doivent changer de quai?
Grand merci d'avance !

Nom : MOUSSOU

Adresse : 1rue KELLERMANN

Cedex : 77340

Ville : PONTAULT-COMBAULT

Email : didier.moussou@orange.fr

Téléphone : 0623091179

Pièce(s) jointe(s) :

POLE ECHANGE MULTIMODAL QUIMPER

Numéro : 1 Date de dépôt : 17/08/2020 Heure de dépôt : 10:36 Observation déposée par email : Modéré :

Observation : PEM Gare QUIMPER

Bonjour,

Pour répondre à votre demande, je vous propose 2 remarques :

Emplacement pour charger électriquement son véhicule (v7to :auto)

Veuillez préciser et arborer l'Impasse de l'Odéon afin de donner une première vision à la ville de Quimper pour les visiteurs

Cordialement,

Antoine VERCOUTRE

UID 48593

Nom :

Adresse :

Cedex : 0

Email : antoine.vercoudre@groupe-quintesens.fr

Pièce(s) jointe(s) :

Ville :

Téléphone :

POLE ECHANGE MULTIMODAL QUIMPER

Numéro : 5 **Date de dépôt :** 18/08/2020 **Heure de dépôt :** 08:58 **Observation déposée par email :** **Modéré :**

Observation : Bonjour,

Étant un voyageur très régulier de la ligne Quimper-Paris, j'aurais quelques remarques:

- Prévoir des Escalators afin d'accéder aux quais afin de fluidifier l'accès aux trains. Cet Escalator doit être accessible pour l'ensemble des usagers quelque soit l'âge et/ou la quantité de bagages (encombrant, lourds,...)
- Prévoir un parking suffisant avec des places de parkings plus larges afin d'ouvrir les portières de voitures.
- Un tableau d'affichage placé à des endroits qui ne bloquent pas l'accès aux quais. En effet, un grand nombre de personnes s'agglutinent devant les écrans et bloquent ainsi l'accès aux quais.
- Prévoir un espace d'attente pour les voyageurs avec plusieurs sièges et en quantité adéquate et prises de courant ou port USB afin de pouvoir recharger son téléphone.
- Mettre en place des parkings avec une possibilité de stationner sur une longue durée.
- Séparer le parking client du parking des loueurs de voitures. En effet, bon nombre des voitures du loueur de voitures se trouvent sur le parking situé à l'entrée de la gare, renforçant ainsi la difficulté des voyageurs à pouvoir se stationner.

Nom : GOURMELEN

Adresse : 42 rue du préfet collignon

Cedex : 29100

Email : Gourmelen.annesophie@gmail.com

Ville :

DOUARNENEZ

Téléphone : 06.79.58.35.75

Pièce(s) jointe(s) :

POLE ECHANGE MULTIMODAL QUIMPER

Numéro : 6 **Date de dépôt :** 18/08/2020 **Heure de dépôt :** 11:00 **Observation déposée par email :** **Modéré :**

Observation : besoin de douches en gare de Quimper vs. retour des trains de nuitet bus long distance

Bonjour,

La gare de Quimper est une gare particulièrement excentrée en France. Emmanuel Macron a annoncé le redéveloppement des trains de nuit. Ils sont particulièrement nécessaires pour relier Quimper au Sud de l'Hexagone.Des aménagements sont donc à prévoir et ils serviront aussi pour les autres mobilités :

* Pour améliorer le bien vivre et les conditions sanitaires en période de Covid, il convient de disposer de WC ouverts, points d'eau et de douches dans la gare ; ils sontnécessaires entres autres pour les usagers des trains de nuit. En effet il y a généralement la queue pour l'usage des sanitaires dans les trains de nuit le matin, ce qui pose un problème sanitaire à l'époque du Covid. Les usagers ont besoin de savoir qu'ils disposent de commodités au départ et à l'arrivée. Les douches, points d'eau et WC serviront de la même façon pour les usagers au bus long distance. Ils serviront aussi pour les usagers du vélo et de l'intermodalité train + vélo pour les trajets domicile-travail.

* Les consignes sont également très utiles.

* Les parkings à vélo sécurisés sont de plus en plus demandés.

Merci pour l'effort d'amélioration du pôle multimodal,
Sylvain
185 000 personnes demandent le retour des trains de nuit en France sur <http://www.change.org/p/ouiiautraindenuit>

Nom :

Adresse :

Cedex : 0

Ville :

Email : sylvain fischer <sylvainfischer2@yahoo.es>

Téléphone :

Pièce(s) jointe(s) :

POLE ECHANGE MULTIMODAL QUIMPER

Numéro : 8 **Date de dépôt :** 18/08/2020 **Heure de dépôt :** 18:03 **Observation déposée par email :** **Modéré :**

Observation :

Bonjour,
Étant étudiante je constate qu'il y a peu de bus le dimanche soir pour relier la gare vers l'UT, de nombreuses personnes effectuent ce trajet à pied ce qui n'est pas très pratique vu la géographie de Quimper.
Il faudrait donc des horaires aménagés en les train et les bus.

Nom :

Adresse :

Cedex :

Email : florentine.orieux@gmail.com

Pièce(s) jointe(s) :

Ville :

Téléphone :

POLE ECHANGE MULTIMODAL QUIMPER

Numéro : 9 **Date de dépôt :** 19/08/2020 **Heure de dépôt :** 12:00 **Observation déposée par email :** **Modéré :**

Observation : PEM Observation

Bonjour,

J'ai parcouru le dossier mis en ligne à la recherche du nombre et des emplacement des toilettes publiques : rien trouvé ...

Je souhaite que l'on évite de finaliser un projet sans les prévoir en nombre suffisant.

Le parking de la Providence (un sanitaire automatique trop souvent condamné ou en panne) est le mauvais exemple à ne pas remettre en œuvre.

Merci

Nom :

Adresse :

Cedex : 0

Email : elianeclaudeb@orange.fr

Pièce(s) jointe(s) :

Ville :

Téléphone :

POLE ECHANGE MULTIMODAL QUIMPER

Numéro : 10 **Date de dépôt :** 19/08/2020 **Heure de dépôt :** 12:39 **Observation déposée par email :** **Modéré :**

Observation : Bonjour,

- Je rejoins le souhait de Monsieur Etre qui souhaite un plus grand parking. Il est vraiment trop compliqué de stationner sur le parking actuel.

Nom : PODEVIN

Adresse : 13Kerrun Izela

Cedex : 29700

Ville : PLOMELIN

Email : annieleroy-podevin@orange.fr **Téléphone :** 02.98.52.54.99

Pièce(s) jointe(s) :

POLE ECHANGE MULTIMODAL QUIMPER

Numéro : 11 **Date de dépôt :** 24/08/2020 **Heure de dépôt :** 22:05 **Observation déposée par email :** **Modéré :**

Observation : Douches et sanitaires de la gare de Quimper

Bonjour,

La gare de Quimper est à trois heures de train de Paris et plus encore des métropoles nationales et européennes. Dans le contexte sanitaire généré par le COVID-19 qui est le nôtre, il est dans l'intérêt de Quimper et de son image de doter sa gare de sanitaires et de douches ouverts dès avant le départ du premier train jusqu'après l'arrivée du dernier. Par ailleurs, dans le cadre de la relance générale des trains de nuit, en faveur du climat et des habitants des villes moyennes, il est nécessaire de penser la gare comme lieu de circulation et de vie à sur des amplitudes horaires supérieures aux actuelles.

Bien cordialement,

Iwan Le Clech
Co-Vitalisons !
Oui au train de nuit !

Co-Vitalisons ! Redonnons un sens à nos vi(!)e.
Combrit-Sainte-Marine-le-Tudy (29) / Plouha (22)
mél. covitalisons@gmail.com | téléphone. 06.99.96.01.38. <https://covitalisons.wordpress.com/>

Co-Vitalisons ! agit dans le cadre d'un contrat CAPE courant du 01/06/2020 au 30/11/2020 et signé entre M. Iwan Le Clech et la SARL SCIC Chrysalide. LA SARL SCIC Chrysalide dont le siège est situé au 1 Alez Ar Waremm, 29 000 Quimper, est immatriculé/éau RCS de Quimper sous le numéro Siret 443 903 562 00066.

Nom :

Adresse :

Cedex : 0

Email :

Pièce(s) jointe(s) :

Ville :

Téléphone :

POLE ECHANGE MULTIMODAL QUIMPER

Numéro : 12 **Date de dépôt :** 26/08/2020 **Heure de dépôt :** 16:00 **Observation déposée par email :** **Modéré :**

Observation :

Bonjour,
Voici mes observations:

ACCESSIBILITE AUX QUAINS : encore plus de marches !

Aujourd'hui, l'accessibilité aux quais est le point noir de la gare de Quimper, pour les personnes à mobilité réduite mais également pour tous les usagers ayant des bagages.

Le projet consiste à remplacer l'accessibilité aux quais qui se fait actuellement par des escaliers souterrains, avec plus de marches !

Est-ce que les ascenseurs seront vraiment accessibles à tout le monde ? Quelle sera leur capacité ? Les 100 voyageurs qui débarquent avec leurs bagages d'un TGV arrivant de Paris devront-ils faire la queue pour prendre l'ascenseur ? Résignés, ils finiront par devoir monter toutes ces marches avec leur valise de 20 kg. Là où on refait des gares (Lorient, Rennes...) avec des escalators pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite mais aussi à tous les usagers qui ont des bagages, à Quimper on nous propose encore plus de marches !

Ce projet répond-il à la demande et l'attente des usagers à avoir un accès facile aux quais pour tous et pas uniquement aux personnes à mobilité réduite ?

SERVICES AU SEIN LA GARE

Il n'est pas indiqué si le projet prévoit un service de conciergerie au sein de la gare ou à proximité (consignes à bagages, WC, douches, bornes de recharge batterie...), du même type que celui se situant rue du Guéodet en centre-ville.

PROPRETE DU CADRE DE VIE :

Le projet prévoit la création d'espaces verts avec du mobilier urbain (des chaises basses ou hautes, des bancs, des jeux pour enfants...) mais pas de poubelles mentionnées.

De même, le projet prévoit la disparition du parking de la place Jacques Cartier et des poubelles de tri sélectif (déchets verre et papier) qui s'y trouvent. Cet espace serait remplacé par un espace vert. Cependant, le projet ne mentionne pas la création de poubelles enterrées de tri sélectif pour les habitants du quartier de la gare. Il me semble qu'il pourrait y avoir de la place dans ce projet de refonte du quartier de la gare pour y installer de manière discrète des poubelles enterrées de tri sélectif à l'usage des habitants du quartier.

De même, il serait judicieux de prévoir au sein des nouveaux espaces verts, un camésite, le trottoir longeant l'actuelle gare routière de la place Jacques Cartier jusqu'à la gare est souvent miné !

ACCESSIBILITE PIETONS/CYCLISTES QUARTIER NORD DE LA GARE :

Le projet met en avant que la passerelle devrait permettre de relier le quartier sud au quartier nord de la gare. Mais le quartier nord est un cul-de-sac (c'est l'impasse de l'Odet). Il existe un autre quartier au nord de la gare qui s'appelle l'hippodrome. Pour accéder à la gare à partir de ce quartier, à pied ou à vélo, il faut longer la rue de l'hippodrome et passer par la rue Ariside Briand ou bien passer par la passerelle allée Pierre Dornic et longer l'Odet jusqu'à l'impasse de l'Odet ou soit prendre la passerelle au-dessus des voies de chemin de fer et rejoindre l'avenue de la Libération.

Afin de rapprocher le quartier de l'hippodrome de la gare, il serait judicieux de prévoir une passerelle (uniquement pour les piétons et cyclistes) au-dessus de l'Odet entre l'ancienne maison des associations et le début de l'avenue des sports, ce qui permettrait aux habitants de l'hippodrome et ceux qui y travaillent d'avoir un accès direct à la gare via l'entrée nord de la passerelle. De plus cette passerelle serait située à proximité de l'arrêt de bus « hippodrome » existant. Les bus de la ligne P80 pourraient ainsi desservir la gare par son entrée nord via l'arrêt « hippodrome ».

En espérant que ce projet d'aménagement rende le quartier de la gare plus agréable aussi pour ses habitants...

Cdt, DLG

Nom : LE GOANVIC

EP20252

12/29

POLE EXCHANGE MULTIMODAL QUIMPER

Adresse : 14 RUE ARISTIDE BRIAND
Cedex : 29000
Email : david_legoanvic@hotmail.com
Pièce(s) jointe(s) :

Ville : QUIMPER

Téléphone :

POLE ECHANGE MULTIMODAL QUIMPER

Numéro : 13 **Date de dépôt :** 03/09/2020 **Heure de dépôt :** 14:51 **Observation déposée par email :** **Modéré :**

Observation :

Bonjour,

Je suis commerçante et aussi habitante avenue de la gare.

Sera t-il possible lors de l'aménagement du quartier de proposer :

- la collecte des déchets via des poubelles enterrées (verres, recyclables, ménagers),
- des zones vertes et fleuries,
- éclairages plus important
- à la sortie de gare une signalétique pour indiquer le centre-ville,
- assainissement des canalisations (problème d'odeurs et d'évacuation par temps de pluies),
- espaces jeux pour les enfants (pyramide, Skatepark)
- accès pour les personnes à mobilité réduites dans la gare de quimper,
- départ plus régulier du QUB CITY (10 minutes)
- zone piéton vélo pour relier le centre-ville et la gare
- plus de poubelles extérieures (masques, ...), entretien des espaces publics
- des canisettes et poubelles à cet effet
- agrandissement des espaces terrasses afin d'accueillir nos voyageurs
- point info tourisme voyageurs (écran tactile) dans où en sortie gare
- fluidifier la circulation lors des arrivées de trains (arrêt minutes, sens de circulation...)
- passage plus régulier de la sécurité civi/ afin de limité les incivilités

Nom : MESAS

Adresse : 17 ter avenue de la gare

Cedex : 29000

Email : alexandra.mesas@orange.fr

Ville : QUIMPER

Téléphone : 06.62.94.89.80

EP20252

14/29

POLE EXCHANGE MULTIMODAL QUIMPER

Pièce(s) jointe(s) :

EP20252

15/29

POLE ECHANGE MULTIMODAL QUIMPER

Numéro : 14 **Date de dépôt :** 09/09/2020 **Heure de dépôt :** 16:08 **Observation déposée par email :** **Modéré :**

Observation :

bonjour
je suis le Directeur Général du club de basket professionnel de Quimper.
Nous avons pris connaissance du projet d'aménagement du pôle d'échange multimodal de la gare de Quimper.
Celui-ci dans le timing proposé et dans les travaux qui seront déployés nous inquiètent fortement pour les raisons suivantes :

- notre salle de basket est située à proximité immédiate de la gare et juste séparée par une impasse sans issue qui doit d'ailleurs faire l'objet de nombreux travaux de voirie dans les mois qui viennent nous empêchant de manière importante l'accès à cette impasse pour nos livraisons de fournisseurs, l'accès aux joueurs professionnels pour s'entraîner et jouer , ainsi que toutes les activités commerciales liées à notre métier.
- le parking de la salle de basket sera inaccessible et accueille tous les 15 jours 2200 spectateurs dans des conditions d'accessibilité plus que limites
- le projet de la gare intègre la construction d'une passerelle entre ce parking et la nouvelle gare ce qui condamnerait définitivement le parking les soirs de matchs et pour tout autre activité d'animation du club

Aucune concertation en amont n'a eu lieu avec nous et aucune solution de repli ou d'aménagement nous a été proposée pendant toute la durée des travaux

Nous sommes toujours dans l'attente d'un projet de construction d'une Arena sur Quimper proposé et non honoré par l'ancienne équipe municipale et nous attendons un nouveau projet de la nouvelle équipe. Dans cet intervalle il peut se passer entre deux et trois ans à occuper ce site dans des conditions de travaux et de grandes difficultés d'accessibilité de la voie sans issue qui longe la gare

Comment va t-on gérer les flux de circulation les soirs de matchs soit 20 dates dans l'année dans un quartier déjà complètement saturé Si on ne nous propose pas de mettre en place pendant la durée des travaux et un projet de nouvelle salle à quimper ??? des parkings de substitution ou des navettes gratuites plus importantes pour amener le public à la salle ?

l'année dernière c'est plus de 40 000 personnes qui sont venues sur ce site

Merci de vos réponses

Nom : MESBAH HAMID DE L'UJAP QUIMPER BASKET
Adresse : 17 rue le Déan
Cedex : 29000
Ville : QUIMPER
Email : h.mesbah@beliersdekemper.bzh
Téléphone : 06.61.05.74.44

Pièce(s) jointe(s) :

POLE ECHANGE MULTIMODAL QUIMPER

Numéro : 15 **Date de dépôt :** 13/09/2020 **Heure de dépôt :** 15:34 **Observation déposée par email :** **Modéré :**

Observation :

Comme dans beaucoup d'autres villes, le projet de rénovation du quartier de la gare à Quimper va se réaliser à l'endroit des voies utilisées auparavant par la SNCF pour le fret ferroviaire, en déclin depuis quelques années.

Des forces politiques et le gouvernement actuel souhaitent une relance du transport ferroviaire, concrétisée par exemple par la rénovation en cours de la voie Vitré-Gerard pour la desserte d'un site industriel.

Dans quelle mesure le projet quimpérois de pôle multimodal tient-il compte de cette éventuelle relance du fret ferroviaire ?

A-t-il été envisagé de réutiliser à l'avenir les plates-formes et ouvrages d'art des lignes Douarnenez-Quimper et Pont l'Abbé-Pluguffan-Quimper, déposées ou déclassées, pour des transports en commun, ferroviaires ou pneumatiques légers et électriques, vers la zone d'activité programmée du quartier de la gare et celle, existante, de l'Eau Blanche ?

Nom : LE REST BERNARD

Adresse : 23, rue du Sallé

Cedex : 29000

Email : bernard.lerest@sfr.fr

Pièce(s) jointe(s) :

Ville : QUIMPER

Téléphone : 06.47.36.25.49

POLE ECHANGE MULTIMODAL QUIMPER

Numéro : 16 **Date de dépôt :** 14/09/2020 **Heure de dépôt :** 18:01 **Observation déposée par email :** **Modéré :**

Observation : je suis, comme certaines autres personnes, assez sceptique sur le nombre de places de parking, notamment le courte durée et le dépose-minute. La gare de Quimper n'est pas seulement faite pour les quimpérois mais pour tout le sud finistère, voire le centre aussi. Et nous ne sommes pas non plus une ville de banlieue ou l'on laisse sa voiture le matin pour la reprendre le soir. Je pense que ce type de voyageurs est minoritaire. L'utilisation du parking de la salle omnisport me semble aussi une aberration étant donné l'étroitesse de l'impasse, et pas très sympa pour les résidents de leur ramener du trafic.

Et que la mairie fasse une autre salle pour l'UJAP. Je propose Penvilliers; il suffit de raser le stade de foot :)
Enfin 50 places de vélos pour qui?

Nom : I POSTIC

Adresse :

Cedex : 29000

Email :

Pièce(s) jointe(s) :

Ville : QUIMPER

Téléphone :

POLE ECHANGE MULTIMODAL QUIMPER

Numéro : 17 **Date de dépôt :** 14/09/2020 **Heure de dépôt :** 21:50 **Observation déposée par email :** **Modéré :**

Observation :
avis furtive gare quimper

Bonjour

Passerelle au dessus de la gare, à priori c'est une réussite sur Morlaix sans défigurer le paysage, bien au contraire. Reliant 2 axes, de part et d'autres de la gare.

Une gare routière très bonne à la place de la semamidée en conservant les pavés dans l'ancienne voie romaine.

Construction de résidences d'appartements neufs de standing avec ascenseur afin d'améliorer la fréquentation du quartier (mixité sociale) plutôt que des résidences en périphérie de ville (quimper sur le plat pour les personnes âgées), rénovations des anciens immeubles (déjà en cours)

Places de parking, un grand besoin. Surtout pour l'avenir et les déplacements en train.

Des espaces verts, arbres et pistes cyclables.

Bonne journée

Cdt

Régis Le Goff

Ce message et ses pièces jointes peuvent contenir des informations confidentielles ou privilégiées et ne doivent donc pas être diffusées, exploitées ou copiées sans autorisation. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez le signaler à l'expéditeur et le détruire ainsi que les pièces jointes. Les messages électroniques étant susceptibles d'altération, Orange décline toute responsabilité si ce message a été altéré, déformé ou falsifié. Merci.

This message and its attachments may contain confidential or privileged information that may be protected by law; they should not be distributed, used or copied without authorisation.

If you have received this email in error, please notify the sender and delete this message and its attachments.

As emails may be altered, Orange is not liable for messages that have been modified, changed or falsified. Thank you.

Nom :

Adresse :

Cedex : 0

Email : regis1.legoff@orange.com

Ville :

Téléphone :

EP20252

19/29

POLE ECHANGE MULTIMODAL QJIMPER

Pièce(s) jointe(s) :

POLE ECHANGE MULTIMODAL QUIMPER

Numéro : 18 **Date de dépôt :** 14/09/2020 **Heure de dépôt :** 23:17 **Observation déposée par email :** **Moderé :**

Observation :

Bonjour,
Veuillez trouver en pièce jointe la contribution de l'association Kernavélo.
Vous souhaitant bonne lecture
Cordialement,
Tankred SCHOLL, président de Kernavélo

Nom : ASSOCIATION KERNAVELO

Adresse : 1 allée Jean-René Calloch

Cedex : 29000

Ville :

QUIMPER

Email : contact@kernavelo.org

Téléphone :

Pièce(s) jointe(s) : Projet Gare-Parc PEM_PVVE_Kernavelo contribution.pdf

POLE ECHANGE MULTIMODAL QUIMPER

Numéro : 19 Date de dépôt : 15/09/2020 Heure de dépôt : 12:26 Observation déposée par email : Modéré :

Observation :
De Jean PENVERNE
retraité de l'équipement
domicilié à Quimper

ci joint note d'observations et avis sur le PEM de Quimper

document PEM QUIMPER 001.jpg

Nom : PENVERNE JEAN

Adresse :

Cedex : 29000

Ville : QUIMPER

Email : Jean.penverne@orange.fr

Téléphone :

Pièce(s) jointe(s) : PEM QUIMPER 001.jpg

POLE ECHANGE MULTIMODAL QUIMPER

Numéro : 20 **Date de dépôt :** 15/09/2020 **Heure de dépôt :** 13:51 **Observation déposée par email :** **Moderé :**

Observation : Bonjour,

Après analyse du projet d'aménagement de la gare,
je constate des incohérences :

- 1/ La passerelle ne contient pas d'escalator !!
Avez-vous essayé de monter des escaliers avec un bagage de 20 kg?
- 2/ Habitant zone de l'hippodrome, encore une fois nous sommes totalement oublié!!!
Toujours pas de passerelle piétonne ou routière pour rejoindre le parking de l'UJap et se rapprocher ainsi de la gare en quelques minutes.
Le nom de "pole d'échange multimodal" est ici galvaudé puisque il oublie totalement les habitants, les travailleurs et aussi les entrepreneurs de la zone de l'hippodrome qui souhaiteraient utiliser le train.
- 3/ S'il vous plait, veuillez réexaminer la question des poubelles et du tri sélectif afin de faciliter leurs accès aux riverains et aux voyageurs, sinon les jolis espaces verts seront vite sales ...

Nom :

Adresse :

Cedex :

Email :

Pièce(s) jointe(s) :

Ville :

Téléphone :

POLE ECHANGE MULTIMODAL QUIMPER

Numéro : 21 Date de dépôt : 15/09/2020 Heure de dépôt : 15:24 Observation déposée par email : Modéré :

Observation :

Ce qui serait bien n' n pas des escalators mais des tapis roulants montants descendant comme dans la gare de Bruxelles
Et tombant vu mon problème de vue je ne prends plus des escalators les escaliers ou vu que la rampe ne bouge pas
Cela fait plus de 40 ans que je suis tombée dans un escalator en montant et depuis trois fois. Vu mon âge mon problème de vue qui s'est aggravé je ne peux plus
Donc à la gare Montparnasse heureusement ils o' gardé les escaliers
Ce n'était pas France que je suis tombée la première fois donc ce n'est recant d'ailleurs mon problème de vue est contradictoire à la conduite de voitures et autre
Et ce problème de vue est gênant mauvaise appréciation des distances reliefs
Voilà je mets juste cette observation à la dernière minute
Le problème se pose partout quand il y a des escalators et ayant eu un refus carte mobilité handicap je ne peux faire comme les gens 'normaux
Salutations
Dauce

Nom :

DAUCÉ

Adresse :

6 Rue de l'Ile Beniguet

Cedex :

19000

Ville :

QUIMPER

Email :

Christiane.dauce@wanadoo.fr

Téléphone :

0684307870

Pièce(s) jointe(s) :

POLE ECHANGE MULTIMODAL QUIMPER

Numéro :

22

Date de dépôt : 15/09/2020

Heure de dépôt : 15:30

Observation déposée par email :

Moderé :

Observation :

Le Pôle d'échange multimodal de la gare de KEMPER est une véritable porte d'entrée de la Cornouaille. KEMPER porte l'image d'une capitale de la la culture et de la langue bretonne et de leur vitalité.

Ce projet n'est pas qu'une question de mobilités et de transport. Au-delà de la place normale de notre langue territoriale dans notre vie quotidienne, réponse nécessaire à la préservation de la diversité des cultures et un droit reconnu pour les locuteurs c'est aussi l'attachivité du territoire qui est en jeu. L'attachage systématique de la langue bretonne, à l'égale de la langue Française dans cette enceinte et ses accès, montrera naturellement l'attachement des Bretonnes et des Bretons à leur langue à l'instar de ce que font nos cousins d'Irlande ou du Pays-de-Galles par exemple ou de toutes autres populations en Europe ou dans le monde. Iohn des anciens complexes des uns ou des autres. Nos visiteurs, que nous attendons nombreux, bénéficieront de ce plaisir si agréable d'arriver quelque part, dans un pays doté d'une personnalité, d'une histoire, d'une culture, et non dans un "no man's land" standardisé de n'importe où. Des oeuvres artistiques pourront compléter l'architecture originale, des accès à des vidéos de découverte etc... Tout cela, bien sûr, en pleine conformité avec nos politiques départementales et régionales qui ont les mêmes aspirations et pourquoi pas en étant même quelque peu à l'avant garde. Nous avons une réputation à défendre.

Nom : TANGI LOUARN

Adresse : 16 straed Paul Borrossi

Cedex : 29000

Ville :

KEMPER

Email : tangi.louarn@wanadoo.fr

Téléphone : 06.60.88.97.78

Pièce(s) jointe(s) :

POLE ECHANGE MULTIMODAL QUIMPER

Numéro : 23 Date de dépôt : 15/09/2020 Heure de dépôt : 16:26 Observation déposée par email : Modéré :

Observation : une place visible et audible à notre langue bretonne

Bonjour,

Il est important que cette nouvelle gare donne une place visible et audible à notre langue bretonne.

La signalétique et les messages vocaux doivent par exemple être aussi en breton.

Bien cordialement

Dominique Guevel
UID 49753

Nom :

Adresse :

Cedex :

Email : Dominique GUEVEL <hd.guevel@orange.fr>

Piece(s) jointe(s) :

Ville :

Téléphone :

POLE ECHANGE MULTIMODAL QUIMPER

Numéro : 24 **Date de dépôt :** 15/09/2020 **Heure de dépôt :** 18:30 **Observation déposée par email :** **Moderé :**

Observation : Red vez da gav tout an traou skrive! e Galleg HA G e Brezhoneg.

Il conviendrait que toutes les indications écrites dans ces aménagements le soient en mode bilingue Français ET Breton.

Nom : PENNOBER

Adresse : Jean Pierre

Cedex : 29000

Email : penno@wanadoo.fr

Ville : QUIMPER

Téléphone : 06.66.21.03.51

Pièce(s) jointe(s) :

POLE ECHANGE MULTIMODAL QUIMPER

Numéro : 25 Date de dépôt : 15/09/2020 Heure de dépôt : 21:15 Observation déposée par email : Modéré :

Observation : Langue bretonne

Bonjour,

Dans le cadre de l'aménagement de la gare, ne pourrai-on en profiter pour faire une place à l'enseignement de notre langue.

Herr!

UID 49763

Nom :

Adresse :

Cedex :

Email : camherry@free.fr

Pièce(s) jointe(s) :

Ville : ?

Téléphone :

POLE ECHANGE MULTIMODAL QUIMPER

Numéro : 26 **Date de dépôt :** 15/09/2020 **Heure de dépôt :** 22:09 **Observation déposée par email :** **Moderé :**

Observation :

Bonjour,

Je trouve souhaitable critiquer trois points concernant le projet :

- Le manque d'une passerelle sur l'Odéa au niveau du parking de la salle Michel Gloaguen pour relier directement le quartier de hippodrome et le futur quartier de Gourmelen à la gare.
- Le déplacement de la gare routière vers l'est ce qui la rend moins facilement accessible à pied et en bus du centre-ville. (Ce déplacement avait été justifié par la volonté de sauvegarder la halle Sernam qui a finalement été détruite)
- L'absence de voies bus entre l'entrée de la gare routière et le pont sur l'Odéa obligera les autocars arrivant du centre-ville à parcourir 350m de plus dans la circulation automobile et 550 mètres dans lorsqu'ils iront vers le centre-ville (par rapport à la situation actuelle). Cela aura pour conséquence de faire perdre un temps non négligeable aux transports en commun alors qu'il faut profiter de ce projet pour les rendre plus performant.

Je souhaite également poser une question :

- Pourquoi ne pas réaliser un pont entre le parking de la salle Michel Gloaguen et la rue de l'Hippodrome pour offrir un second accès routier à la gare et supprimer le passage à niveau n°512 ?

La gare routière actuelle a été aménagée il y a 30 ans pour l'arrivée du TGV à Quimper, le projet actuel aura certainement une durée de vie similaire, il faut donc selon moi l'améliorer pour qu'il corresponde aux enjeux actuels et futurs.

Cordialement,

Nom : KERNEVEZ PIERRE

Adresse : 11 Allée Park Braz

Cedex : 29000

Ville :

QUIMPER

Email : kernevez.pierre@leposte.net

Téléphone : 06.79.79.42.25

Pièce(s) jointe(s) :



Madame la Présidente
de Quimper Bretagne Occidentale

Monsieur le Préfet du Finistère

Quimper, le 14 septembre 2020

objet : Contribution de l'association Kernavélo au projet de Gare-Parc (PEM) - Participation du Public par Voie Electronique (PPVE)

Madame la Présidente de Quimper Bretagne Occidentale,
Monsieur le Préfet du Finistère,

Kernavélo est une association qui promeut la bicyclette comme moyen de déplacement au quotidien en Cornouaille. Elle agit en faveur du développement de la pratique du vélo «utilitaire» et de «loisirs», de la création d'aménagements cyclables urbains et d'itinéraires cyclables intercommunaux permettant des déplacements à vélo sécurisés.

Kernavélo est membre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) et de l'Association Française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V), dont elle est Délégation Départementale pour le Finistère.

Dans la pratique, notre association conseille, encourage et accompagne les collectivités territoriales pour l'aménagement du territoire en faveur des cyclistes. Elle fait ainsi valoir le point de vue des usagers et partage son expertise, notamment en ce qui concerne les choix d'aménagements qui s'offrent aux collectivités dans le cadre de la réglementation en vigueur (Cf. Objet de l'association¹).

C'est dans ce cadre que nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous quelques remarques et recommandations relatives au projet de Gare Parc (PEM) de Quimper, qui font suite à celles que nous avons formulées en décembre 2016 lors de la consultation publique portant sur l'avant-projet de PEM.

Voirie et évolution du cadre réglementaire

Loi d'orientation des Mobilités (LOM) et article L228-2² du code de l'environnement

Entre la conception du projet de PEM dans les années 2010 et aujourd'hui, la réglementation relative aux aménagements cyclables à créer en zone agglomérée en cas de rénovation ou de réalisation de voirie a évolué, en particulier l'article L228-2 du Code de l'environnement suite à l'adoption de la LOM fin décembre 2019.

L'article L. 228-2 du code de l'environnement prévoit depuis la loi LAURE qu'à "l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines, à l'exception des autoroutes et voies rapides, doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements (...) en fonction des besoins et contraintes de la circulation."

Les aménagements devant être mis en oeuvre sont précisés et enrichis. Désormais il est prévu que ces aménagements prennent la forme de " pistes, les bandes cyclables, voies vertes, **zones de rencontres**, ou pour les chaussées à sens unique à une seule file, de marquages au sol ".

Conséquence de cette évolution réglementaire, Kernavélo recommande que les sections de voirie représentées en tirets bleu et blanc sur la carte ci-dessous soient converties en zones de rencontre, vitesse maximale autorisée 20 km/h, avec une attention particulière accordée aux mobilités actives (marche et vélos).

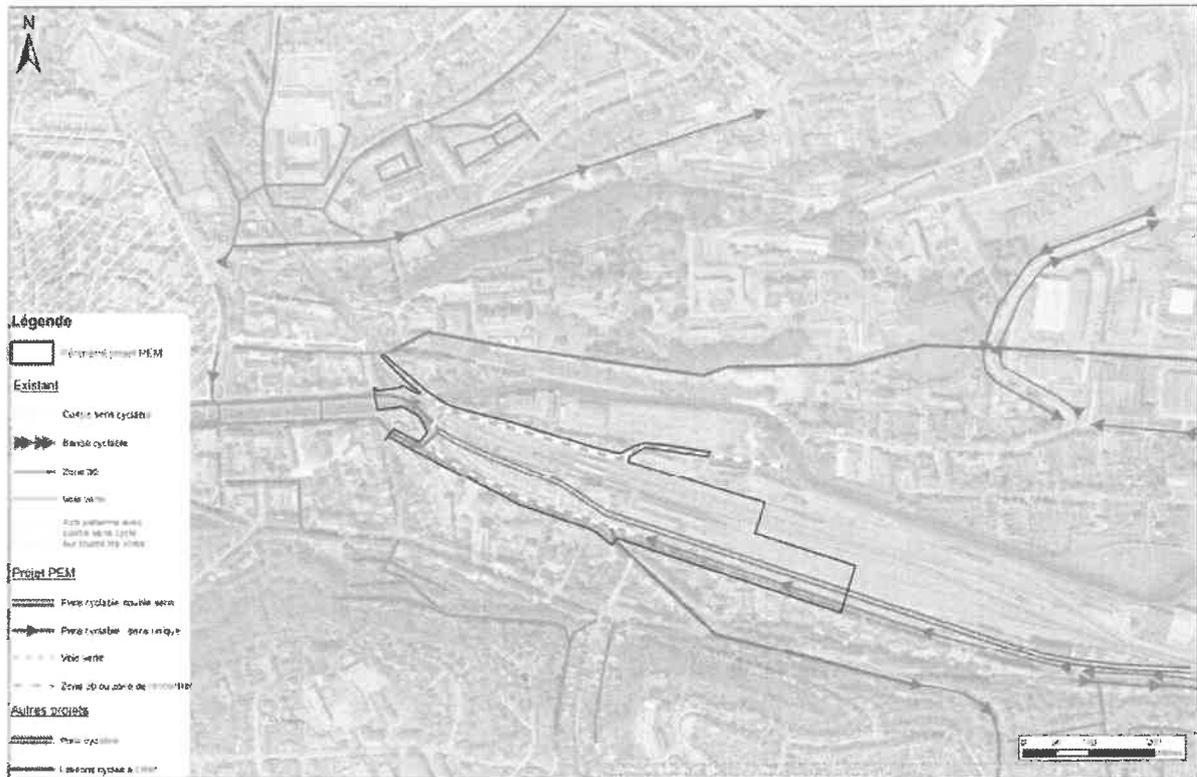


Figure 144 : Aménagements cyclables de la ville de Quimper

Carte extraite de l'évaluation environnementale ARCADIS, page 156

- **Impasse de l'Odet : vitesse limitée à 20km/h en zone de rencontre**
Compte tenu de la configuration prévue de l'impasse de l'Odet (chaussée bidirectionnelle tous véhicules, absence d'aménagement cyclable sous forme de piste ou de bande cyclable), la création d'une zone de rencontre sur l'ensemble du linéaire de l'impasse de l'Odet semble l'aménagement le plus conforme à l'art.L228-2, soit une vitesse maximale autorisée fixée par la réglementation à 20 km/h
- **Section de D765 dépourvue d'aménagement cyclable** à l'intérieur du périmètre du projet PEM : 20 Km/h maximale en zone de rencontre, en l'absence d'aménagement cyclable (piste ou bande cyclable) sur chaussée.

Remarque pour la Rue des Régulaires : située à l'ouest du périmètre du projet de PEM, elle n'est plus en zone 30 mais en zone de rencontre depuis mai-juin 2020.

Remarque pour l'Avenue des sports et rue de l'Hippodrome : situés au Nord du PEM, ces rues en alignement sont en zone 30, la rue de l'Hippodrome étant dotée d'une « chaussée à voie centrale banalisée » (ou « chaucidou »), informations non référencées dans les documents joints au dossier PEM.

Bandes cyclables le long de la D765 : 1.50 m minimum, une exigence pour garantir sécurité réelle et ressentie des cyclistes.

La largeur de cette bande cyclable unidirectionnelle dont une portion figure dans le périmètre du projet de PEM, est actuellement insuffisante, de l'ordre de 70 à 80 cm hors marquage, le long de véhicules en stationnement (risque de « portiérage » ou collision vélo / portière ouverte). Nous attirons l'attention des aménageurs et du maître d'ouvrage que le Cerema³ recommande pour les bandes cyclables marquées en agglomération une largeur de 1,50m. Le Cerema ajoute que « même pour le passage d'obstacles ponctuels ou sur de courtes distances, on ne descendra pas en dessous de 1,00m hors marquage ».

L'association Kernavélo recommande donc :

- Zone de rencontre : impasse de l'Odét et portion de D765 sur le périmètre du projet PEM

- Pour garantir la sécurité réelle et ressentie des cyclistes, quel que soit leur niveau de pratique et leur âge, la réfection de la bande cyclable le long de la D765 en conformité avec les recommandations du Cerema, soit une largeur minimale de 1,50m. A défaut, la D765 pourrait devenir une zone de rencontre, mais ce scénario est peu pertinent en amont du périmètre du projet PEM.

Connexions du périmètre PEM avec la ville de Quimper : passerelles

- **Passerelle urbaine de la gare et goulottes pour vélos**

Kernavélo recommande que les escaliers Nord et Sud, ainsi que les deux escaliers desservant les quais depuis la passerelle urbaine, soient équipés de goulottes pour permettre aux cyclistes de franchir les marches sans avoir à décharger leur bicyclette (sacoques ou bagages).

Pour les cyclistes, ces goulottes sont des alternatives aux ascenseurs dont les dimensions doivent permettre d'y rentrer un vélo. Les témoignages⁴ de pannes à répétition d'ascenseurs au PEM de Morlaix en 2018 (passerelle urbaine exempte de goulottes), ceux de cyclistes touristes itinérants ayant manqué leur train faute d'avoir pu emprunter des ascenseurs certes opérationnels mais très utilisés en période estivale lors des pics de fréquentation, nous confortent dans cette demande qui semble avoir été prise en compte suite à nos différentes contributions depuis décembre 2016.

- **Passerelle Odét Ouest**

Située dans à l'Ouest du périmètre du projet PEM, cette passerelle assure la connexion du PEM avec la route de Brest, et rue des Régulaires ou rue de l'Hippodrome en amont de la route de Brest.

Cet ouvrage stratégique est cependant très étroit – 1,60 m de large – et est prévu à destination des piétons.

Construite entre une station de pompage (rive droite de l'Odét) et un garage (rive gauche), le projet de passerelle est très contraint. Si la collectivité peut faire valoir son Droit de préemption urbain (DPU) et aboutir à la destruction du garage, le déplacement de la station de pompage est une opération délicate.

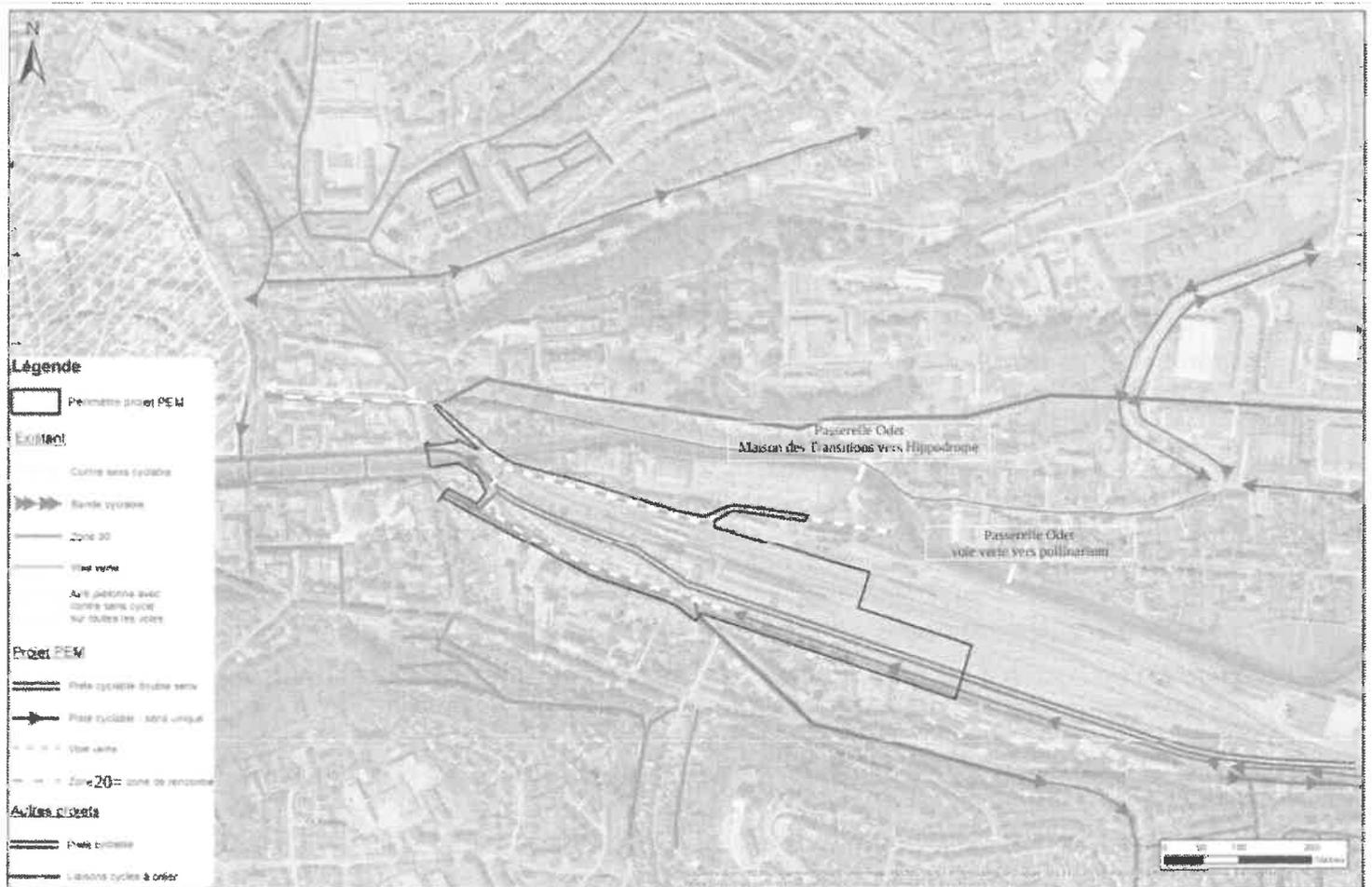
Le franchissement de cette passerelle n'est en l'état envisageable que pied à terre pour les cyclistes, et éviter tout risque de collision avec les piétons.

• Passerelle Odet Nord

Hors champ de la consultation car située à l'extérieur du périmètre du projet PEM, à seulement une centaine de mètres au Nord, une passerelle à usage mixte vélos/piétons permettrait de franchir l'Odet :

- soit depuis le Nord de l'ancienne Maison des associations située au 53 impasse de l'Odet pour rejoindre la rue de l'Hippodrome aux abords de l'allée des Troènes et desservir les nouveaux quartiers de Gourmelen
- soit depuis la voie verte (rive gauche de l'Odet) pour rejoindre le pollinarium (station de veille « alerte pollens »).

Cette passerelle, cyclable sans restriction, améliorerait nettement les temps de parcours à pied ou à vélo pour rejoindre le PEM depuis le Nord de l'Odet



**Passerelles Nord proposées, en marge du périmètre PEM (en jaune).
Mise à jour des zones 30**

Maison des Mobilités

- **Stationnements vélos sécurisés**

- Kernavélo recommande de concevoir un bâtiment évolutif permettant de doubler la capacité de stationnement, pour une même surface au sol, grâce à l'acquisition de racks vélos doubles à étage. La capacité passerait ainsi de 70 à 140 vélos.



- Kernavélo recommande d'aménager, aux abords immédiats de la Maison des mobilités, des espaces de stationnement pour permettre le stationnement sécurisé en extérieur de vélos-cargos. Les espaces de stationnement devraient tenir compte des dimensions de ces vélos (jusqu'à 2,50m de long et 80cm de large), et néanmoins permettre de les cadenasser à des arceaux. Les places de stationnement pourraient être matérialisées au sol par un pictogramme dédié.



- **Atelier de réparation vélo : atelier participatif et atelier d'entretien des vélos-QUB**

La surface au sol de cet atelier varie selon les documents : 35 m² (dans PC4_Notice descriptive.pdf) ou 26m² (sur plusieurs documents dont PC39_NOTICE_MDM.pdf page 11, écart constaté entre texte et plan, 26m² dans le texte contre 35m² sur le plan).

En dessous de 35 m², l'atelier serait trop étroit et contraint. Un atelier nécessite des postes de travail, mais aussi des espaces dédiés au stockage du matériel et de pièces de rechange. 35 m² est le strict minimum !

Cet atelier pourrait être animé par un-e ou plusieurs mécanicien-ne(s) professionnel-le(s) (agence mobilité, association, acteur privé) dont la mission serait :

- d'accompagner et aider les cyclistes à réparer eux-mêmes leur vélo (atelier participatif)
- réparer ou entretenir les vélos pour le compte de cyclistes (salariés pendulaires, voyageurs, habitants) qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas participer aux travaux
- assurer l'entretien des vélos-QUB loués par la collectivité (vélos à assistance électrique et classiques).

Centraliser en gare de Quimper une partie de la flotte des Vélos-QUB permettrait d'améliorer la proximité du service de location vélo-QUB avec le public, tout en consolidant son image de marque et le rôle central que peut jouer l'offre de location Vélo-QUB en matière d'intermodalité.

Une partie des vélos-QUB libres à la location ou à entretenir pourraient être stockés en sécurité dans la Maison des mobilités, moyennant d'opter dès le départ pour des stationnements vélos sur racks doubles à étage et porter à une centaine le nombre de places sécurisées à l'intérieur de la Maison des mobilités.

- **Accueil et point info touristique**

La gare de Quimper est une des portes d'entrée principales de l'Ouest-Cornouaille et du Pays fouesnantais. Les itinéraires cyclables et offres touristiques à vélo s'y multiplient. Les voyages à vélo et les déplacements touristiques train + vélo ont connu un véritable essor ces trois dernières années, tendance renforcée par la crise sanitaire et le besoin de grands espaces que la Cornouaille est en capacité d'offrir aux citadins des grandes métropoles européennes.

L'accueil et point info touristique pourrait être un outil de promotion mutualisé des destinations en Cornouaille, en particulier des itinéraires pédestres et cyclables de loisir, ainsi que les offres et services liés à ces pratiques (hébergements, restauration, patrimoine, centres d'intérêt touristiques, professionnels du vélo, etc).

Cet accueil pourrait être mutualisé avec le service Vélo-QUB pour faciliter les modalités de location de vélos et en assurer la mise à disposition. Cet accueil pourrait soulager le/la mécanicien-ne de tâches administratives qui pourrait se consacrer à l'animation de l'atelier et à la réparation.

Au regard de l'évolution des pratiques et de l'essor du vélo à assistance électrique, il serait pertinent de relancer la discussion relative à des services aux cyclistes du type recharge de batterie de vélo à assistance électrique ou consignes

Gare routière et stationnement vélos

La ville de Quimper est, du point de vue ferroviaire, la porte d'entrée principale du Pays de Cornouaille, à l'exception du territoire de Quimperlé davantage tourné vers Lorient.

C'est aussi la ville dans laquelle se concentre l'emploi sur ce territoire, comme en attestent les chiffres publiés par l'INSEE en juin 2020. Pour venir travailler à Quimper, les habitants de la Cornouaille se déplacent pour plus de 80 % d'entre eux en voiture individuelle.

Le report modal voiture vers autocar pour les distances supérieures à 10km, la marge de progression du taux de remplissage par les salariés navetteurs à bord des autocars des opérateurs

QUB-Keolis pour le territoire de QBO et BreizhGo pour le reste de la Cornouaille sont donc importants, même si la crise sanitaire brouille actuellement la perception de cette croissance pourtant inéluctable avec la hausse prévisible du prix des carburants, les véhicules électriques ou à hydrogène restant durablement hors de portée de la plupart des ménages.

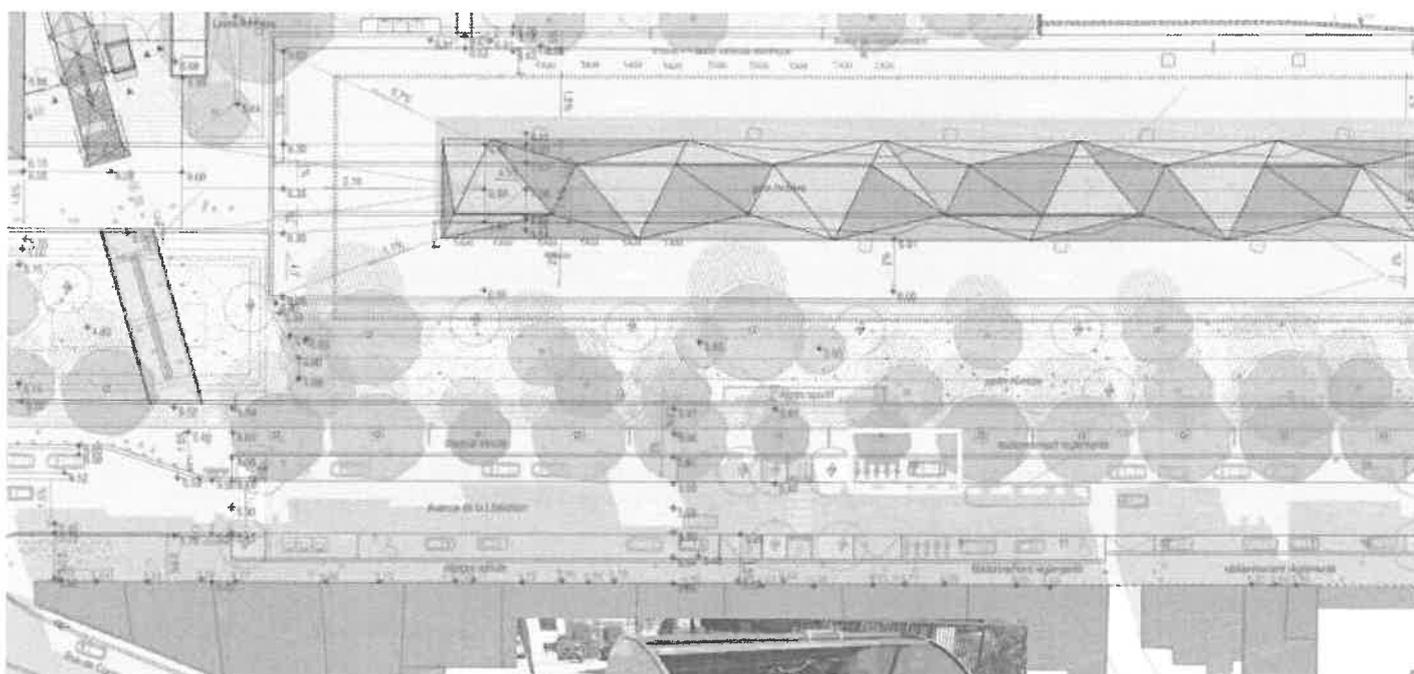
Le vélo est un excellent moyen de déplacement pour contribuer à élargir la zone de chalandise des arrêts de bus et d'autocars, le vélo permettant le rabattement de passagers supplémentaires vers ces arrêts.

Garer son vélo dans un stationnement sécurisé aux abords de son arrêt de bus est un préalable pour les salariés navetteurs qui laissent leur voiture au garage et veulent pouvoir retrouver leur vélo à leur retour.

C'est pourquoi Kernavélo va proposer à la Communauté d'agglomération Quimper Bretagne Occidentale d'équiper les principaux arrêts de bus et autocars des 14 communes membres de QBO en consignes à vélo sécurisées, sous la forme de boxes permettant d'abriter 5 vélos à la fois. Plusieurs boxes pourraient être implantés aux arrêts les plus fréquentés.

Il serait donc naturel de retrouver de tels boxes en gare de Quimper, aussi proches que possible de la gare routière. La Maison des mobilités, qui abritera les vélos dans un lieu sécurisé, est quant à elle trop éloignée de la gare routière.

C'est pourquoi Kernavélo propose dans un premier temps, au plus près de la gare routière, l'installation d'un box sécurisé (capacité 5 vélos), ainsi que d'arceaux vélos pour cadenasser efficacement son vélo à l'aide d'un antivol en forme de U. Ces stationnements vélos pourraient être créés sur du stationnement réglementé /voitures situé au sud de la gare routière., tel qu'indiqué sur le plan ci-dessous.



Zone de stationnement vélos :
5 arceaux (10 vélos stationnés)
+ 1 Minibox implantée sur 1 place de stationnement réglementé voiture (5 stationnements sécurisés vélos)



Minibox : 5 vélos à l'abri des intempéries et du vol
crédit photo Altinnova, modèle Box Altao

Nous vous remercions pour l'organisation de cette consultation, espérant que la participation de Kernavélo apportera au débat public des arguments en faveur de davantage d'intermodalité et de place consacrée aux mobilités actives à Quimper et sur le territoire de QBO.

Veillez agréer, Madame la Présidente de QBO et M. le Préfet du Finistère, l'expression de ma considération la plus haute.

Tankred SCHÖLL
Président de Kernavélo

(¹) Objet de l'association Kernavélo (nouvelle rédaction des statuts de Kernavélo approuvés le 16 février dernier)

Article 2 :

L'association Kernavélo a pour but, sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale et sur le **Pays de Cornouaille**, d'agir pour la défense de notre environnement naturel en luttant contre l'épuisement des ressources, la pollution de l'air, le changement climatique, et en mettant en œuvre diverses actions visant à l'amélioration du cadre de vie, de la sécurité et de la santé, notamment par :

- la promotion de l'utilisation de la bicyclette comme moyen de déplacement à part entière, complémentaire aux transports collectifs et à la marche à pied, pour une augmentation de la part modale du vélo et une baisse de la sédentarité,
- l'étude avec les usagers, les organismes locaux ou nationaux, et les pouvoirs publics, des aménagements, infrastructures et services destinés aux cyclistes ou favorisant l'intermodalité,
- la participation au développement et à la promotion d'itinéraires cyclables urbains et intercommunaux, notamment au travers d'un réseau de véloroutes et voies vertes, dans le cadre des projets et textes européens, nationaux, régionaux, départementaux et locaux,
- la vigilance quant au respect de la réglementation dans les domaines de la voirie, de l'urbanisme et des déplacements, en intervenant si possible dès la phase amont des projets, afin d'améliorer la sécurité et la fluidité des déplacements actifs,
- la contribution à l'élaboration des politiques publiques d'aménagement du territoire pour veiller à la prise en compte des modes de déplacements actifs et de l'intermodalité,
- la sensibilisation et l'éducation des différents publics à une pratique sûre et responsable du vélo,
- la défense des intérêts matériels et moraux de ses adhérents ou des usagers cyclistes par tous moyens, et notamment par voie d'action en justice.

(²) Article L228-2 du code de l'environnement (Modifié par LOI n°2019-1428 du 24 décembre 2019 - art. 61)

« A l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines, à l'exception des autoroutes et voies rapides, doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements prenant la forme de pistes, de bandes cyclables, de voies vertes, de zones de rencontre ou, pour les chaussées à sens unique à une seule file, de marquages au sol, en fonction des besoins et contraintes de la circulation. Lorsque la réalisation ou la rénovation de voie vise à créer une voie en site propre destinée aux transports collectifs et que l'emprise disponible est insuffisante pour permettre de réaliser ces aménagements, l'obligation de mettre au point un itinéraire cyclable peut être satisfaite en autorisant les cyclistes à emprunter cette voie, sous réserve que sa largeur permette le dépassement d'un cycliste dans les conditions normales de sécurité prévues au code de la route.

Le type d'aménagement de ces itinéraires cyclables doit tenir compte des orientations du plan de mobilité, lorsqu'il existe. »

Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGIARTI000039784686/2019-12-27/>

(³) Cerema : Centre d'études et d'expertise sur les risques / fiche Cerema sur les bandes cyclables - https://www.au5v.fr/IMG/pdf/cerema_fiche2_2015_bandcyclable.pdf

(⁴) Pannes d'ascenseurs PEM Morlaix, juillet à octobre 2018 : articles du Télégramme

- Pôle gare : il peine à convaincre, 05/10/2018
<https://www.letelegramme.fr/finistere/morlaix/a-lire-sur-le-sujet-pole-gare-il-peine-a-convaincre-05-10-2018-12098892.php>
- Ca coince pour les ascenseurs, 22/08/2018
<https://www.letelegramme.fr/finistere/morlaix/gare-ca-coince-pour-les-ascenseurs-22-08-2018-12058461.php>

ENQUETE sur le POLE D'ECHANGE MULTIMODAL de QUIMPER

15/09/2020

Observations et Avis

1°) Voilà un dossier volumineux pour – finalement - ne créer qu'une passerelle sur les voies ferrées, un local pour les vélos, remanier les parkings des usagers et surtout déplacer et refaire ce qui constituera la véritable gare routière assurant l'éclatement du trafic de voyageurs.

2°) Le PEM aurait pu être l'occasion de faire un peu « d'urbanisme » dans ce secteur Est de Quimper, qui est traversé sur près de 2 kilomètres par 2 obstacles qui semblent infranchissables : les installations ferroviaires et la rivière Odet et ses risques d'inondations.

3°) Pourquoi ne pas avoir envisagé un franchissement routier permettant de franchir les voies ferrées, l'impasse de l'Odet et la rivière et ainsi de supprimer les passages à niveau de la rue de l'hippodrome et de l'impasse de l'Odet. C'était l'occasion de désenclaver le quartier de l'hippodrome, voir même du quartier Gourmelen et d'organiser de façon plus souple le fonctionnement du secteur Est de Quimper.

4°) Comment peut-on proposer une passerelle pour piétons avec ascenseur dans le cadre d'un aménagement de gare TGV ? Des escalators semblent un minimum.

5°) Le Plan de Prévention des Risques d'inondations (PPRI) semble être devenu un argument interdisant tout aménagement ; il en résulte une neutralisation de certains sols urbains toujours faite au détriment des sols agricoles ; c'est particulièrement le cas à Quimper si l'on en juge l'aménagement des rives du Steir. Il s'agit là d'un vrai problème concernant l'écologie.

6°) Entre la zone concernée par le PEM et le rond-point de l'Eau Blanche, il semble que d'autres projets soient prévus ; j'aurais personnellement pensé que l'ensemble de la zone méritait une étude globale et une présentation à enquête également globale. Il en résulte une présentation partielle du dossier qui me paraît tout à fait regrettable.

7°) A une époque où le vélo prend de l'importance, je regrette que le défunt plan de circulation de la « gauche » n'ait pas été repris - après sérieux remaniement - pour être incorporé au PEM.

8°) Les questions de circulation automobile ne sont plus à la mode elles ne me paraissent pas avoir été abordées de façon approfondie ; a priori, on peut prédire bien des encombrements mais les usagers pourront prendre leur mal en patience en pensant aux embouteillages organisés aux principaux ronds-points de l'agglomération.

Jean Penverne